



Fiche technique - Canyoning

Journée entière seulement ou cycle d'activité sur plusieurs jours.

Objectifs & valeurs

- Maîtriser les techniques de déplacement, de sauts et de descente de toboggan (pas obligatoire).
- Être sensibilisé à la verticalité et au milieu aquatique.
- Découvrir les techniques de progression sur cordes : descente autonome, rappel guidé.
- Gagner en autonomie et en sécurité.

Parcours et niveaux

- Possibilité de faire du Canyon sec toute l'année
- Classification des sites proposés : niveau 1 (randonnée aquatique sans verticalité) au niveau 4 (canyon engagé).
- Sites de Canyons : Orgon, Tapoul, Travers, Vernède (Aumessas).
- Rando-aquatique : La vis, Créspenou, Dourbie, Ravin des Arc.

Matériel mis à disposition

- Casque
- Baudrier complet
- Combinaisons néoprènes

Tenue vestimentaire conseillée

- Des chaussures de sport fermées pouvant allées dans l'eau sont obligatoires.
- Un maillot de bain et une serviette de bain sont préconisés.
- Il est également conseillé de prévoir des vêtements et des chaussures de rechange.
- Gourde d'eau

Encadrement

- Moniteur diplômé d'Etat – ratio d'encadrement : 1 moniteur pour 8 personnes.
- L'âge minimum est de 12 ans. Pour les mineurs, il est impératif qu'un adulte soit également présent.
- Il est obligatoire de savoir nager sur 25 m avec passage en immersion.

Handicap

- Activité accessible aux personnes en situation de handicap en fonction du degré d'autonomie et du degré de handicap.

Logistique

- Chauffeur et navette mis à disposition (transport compris dans le prix de l'activité).
- Minibus de 20, 9 ou 6 places.